



23/04/2024 / Clôturé depuis 897 jours

## Informations générales

<b>Date de parution</b> 05/10/2021	<b>Date de clôture</b> 08/11/2021
<b>Localisation</b> Départements de l'Hérault (34), entre Montpellier et Mauguio.	<b>Secteur d'activité</b> Canalisations

## Acheteur public

COMMISSION SYNDICALE DES LUNARIE

Adresse : *BUSTANINCO*

## Description du marché

Les travaux de renforcement de la capacité de pompage de la station de Méjanelle (lot 1) et de pose d'une conduite de raccordement entre l'adducteur de Séranne et l'usine de Valédeau (lot 2).

## Critère

PRIX

## Cautionnement

Mise en place d'une retenue de garantie de 5% remplaçable uniquement par une garantie bancaire à première demande.

## Financement

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : -Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole : 80 % ;- Autofinancement: 20%.Prix globale forfaitaire.Prix révisibles.Règlement par virement bancaire dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Montant de l'Avance selon option B /CCAG travaux 2021

## Forme Juridique

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En revanche, en cas de groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur pourra imposer que le mandataire soit solidaire.Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

## Situation Juridique

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner-Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.

## Caractéristiques

Les travaux de renforcement de la capacité de pompage de la station de Méjanelle (lot 1) et de pose d'une conduite de raccordement entre l'adducteur de Séranne et l'usine de Valédeau (lot 2).

## Conditions économiques et financières

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

## Conditions techniques

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.-Liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années en rapport avec l'objet du marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants.Dans le cas où le candidat ne pourrait justifier d'une antériorité de 5 ans, les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.Pour le lot 1 : -Des références professionnelles visant en particulier des travaux d'équipement des stations de pompage, refoulement, relèvement - eau claire - stations dont le produit pression (bars) par débit (m3/h) est 5 000 indiquant de quelle manière le candidat a réalisé les travaux.Si l'entreprise fournit la qualification FNTTP 5411, l'entreprise n'a pas l'obligation de fournir les références.-Des références professionnelles visant en particulier des travaux relatifs à des postes et installations électriques - postes de distribution usées indiquant de quelle manière le candidat a réalisé les travaux.Si l'entreprise fournit la qualification FNTTP 632, l'entreprise n'a pas l'obligation de fournir les références.-Des références professionnelles visant en particulier des travaux de postes et installations électriques - alimentation BT et automatismes indiquant de quelle manière le candidat a réalisé les travaux.Si l'entreprise fournit la qualification FNTTP 633, l'entreprise n'a pas l'obligation de fournir les références.Pour le lot 2 :-Des références professionnelles visant en particulier des travaux de construction de canalisation d'eau brute et d'irrigation indiquant de quelle manière le candidat a réalisé les travaux.Si l'entreprise fournit la qualification FNTTP 5181, l'entreprise n'a pas l'obligation de fournir les références .

Source : **BOAMP**

<b>Marchés ouverts pour COMMISSION SYNDICALE DES LUNARIE</b>	<b>Marchés ouverts dans l'activité Canalisations</b>
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.